



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/39
18 avril 2013

FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-neuvième réunion
Montréal, 15-19 avril 2013

RAPPORT DU SOUS-GROUPE SUR LE SECTEUR DE LA PRODUCTION

1. Le Sous-groupe sur le secteur de la production s'est réuni à nouveau lors de la 69^e réunion du Comité exécutif pour examiner les lignes directrices dans le secteur de la production des HCFC et le secteur de la production des HCFC en Chine. Le Sous-groupe comprenait des représentants du Canada, de la Finlande, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Japon, du Koweït, du Nicaragua, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Serbie et de l'Uruguay. Des représentants de la Banque mondiale étaient également présents à titre d'observateurs. Le représentant du Canada a agi comme animateur du Sous-groupe.

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Sous-groupe a adopté l'ordre du jour provisoire contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/SGP/1. Le Sous-groupe a convenu aussi d'examiner au point 5 de l'ordre du jour, Questions diverses, l'accord entre la Banque mondiale et la Chine pour l'étape I du plan d'élimination des HCFC dans les secteurs de la mousse de polyuréthane et de la production.

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

3. Les participants à la réunion ont convenu d'étudier l'ordre du jour tel que présenté.

Point 3 de l'ordre du jour : Lignes directrices dans le secteur de la production des HCFC

4. Lors de sa première session, le Sous-groupe a étudié le projet de lignes directrices dans le secteur de la production des HCFC (UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/SGP/2). L'animateur a demandé aux membres de se pencher sur les paragraphes des lignes directrices qui restaient entre crochets.

5. Au cours de la discussion, on a souligné l'importance de suivre l'utilisation des matières intermédiaires car tous les pays avaient été priés de faire rapport sur les quantités utilisées aux termes de l'article 7, notamment en raison de certains désaccords sur l'utilisation de certaines substances comme agents de transformation ou comme matières intermédiaires. Il serait important aussi d'envisager la possibilité d'appliquer avec souplesse la date-limite suggérée du 21 septembre 2007 pour les usines qui ont été établies après cette date. Certains délégués ont indiqué qu'ils appuyaient le financement des usines mixtes, tandis que d'autres ont réitéré qu'ils considéraient les usines mixtes comme inadmissibles au financement. On s'est demandé également si le Comité exécutif était le forum approprié pour décider de la possibilité d'accorder un soutien supplémentaire aux usines mixtes pour l'élimination de la production de HCFC et s'il ne serait pas préférable que la Réunion des Parties traite de cette question.

6. En raison de l'absence de progrès, il a été convenu de reporter l'examen des lignes directrices.

Point 4 de l'ordre du jour : Secteur de la production des HCFC en Chine

a) Plan de gestion de l'élimination du secteur de la production des HCFC en Chine (étape I)

7. Le Sous-groupe sur le secteur de la production s'est réuni dans un groupe informel pour discuter du plan de gestion de l'élimination du secteur de la production des HCFC en Chine.

b) Coûts et motifs de la fonction de coûts administratifs précisée dans le projet d'accord et durée du projet

8. Le représentant du Secrétariat a déclaré qu'au titre du suivi de la décision 68/47 a) ii), la Banque mondiale avait été priée de fournir une ventilation des coûts et des motifs spécifiés dans la décision et que la Banque avait fourni des coûts estimatifs qui variaient de 6,6 millions \$US à 6,8 millions \$US. Tandis que ces coûts ont été détaillés dans le tableau 1 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/SGP/3, des informations supplémentaires ont été requises sur les sous-rubriques figurant dans le tableau. En outre, l'expérience acquise par chacun des éléments devrait être consignée dans les rapports d'achèvement de projet afin de permettre une évaluation des coûts pour le plan de gestion de l'élimination du secteur de la production des HCFC en Chine.

9. La représentante de la Banque mondiale a expliqué qu'il était certes possible de fournir des détails sur ces éléments mais qu'il était impossible de détailler davantage les coûts impliqués. La Banque mondiale a trouvé pratique d'utiliser la même méthode pour tous ses projets qui sont traités sur une base de frais. Elle a ajouté qu'étant donné que les informations à inclure dans les rapports d'achèvement de projet ne seraient pas disponibles avant la fin de 2013, ces rapports ne pourraient être présentés avant la première réunion du Comité exécutif en 2014.

10. Le Sous-groupe sur le secteur de la production recommande au Comité exécutif de convenir de ce qui suit:

- a) Des informations devraient être fournies sur l'estimation des coûts des rubriques et des éléments contenus dans la description du tableau 1 du document

UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/SGP/3 ainsi que les motifs, aux fins d'examen par le Comité exécutif lors de sa 70^e réunion; et

- b) Chaque élément et chaque rubrique dans la description du tableau 1 devraient être consignés dans le rapport d'achèvement de projet (RAP) pour les projets du secteur de la production des HCFC qui sera présenté à la 72^e réunion du Comité exécutif

Point 5 de l'ordre du jour : Questions diverses

Accord entre la Banque mondiale et la Chine pour l'étape I de l'élimination des HCFC dans les secteurs de la mousse de polyuréthane et de la production

11. Le représentant du Secrétariat a expliqué que lors de l'examen de l'accord entre la Banque mondiale et la Chine, le Secrétariat avait constaté que le secteur de la production avait été inclus dans l'accord pour le plan sectoriel sur la mousse de polyuréthane qui avait été approuvé à la 64^e réunion. La Banque mondiale a expliqué que les secteurs de la consommation et de la production auraient des fonds combinés dans les arrangements administratifs mais toute utilisation des fonds pour le secteur de la production se ferait sous réserve de l'approbation par le Comité exécutif du plan pour le secteur de la production. Un montant notionnel de 7 millions \$US a été mis de côté par la Banque mondiale comme bref relais financier qui pourrait être utilisé entre le moment où le Comité exécutif approuve les fonds de subvention pour le secteur de la production et le moment où ces fonds sont rendus disponibles.

12. On a fait remarquer qu'il serait préférable pour le Sous-groupe d'avoir un document qui exposerait les enjeux pour lui permettre d'avoir une meilleure compréhension des conséquences de l'allocation des fonds proposée pour le secteur de la production.

13. Le Sous-groupe sur le secteur de la production recommande au Comité exécutif de convenir de ce qui suit: demander au Secrétariat de préparer un rapport bref sur l'accord entre la Banque mondiale et la Chine pour l'étape I de l'élimination des HCFC dans les secteurs de la mousse de polyuréthane et de la production et sur la répartition à faire entre le secteur de la mousse de polyuréthane et le secteur de la production, aux fins d'examen par le Sous-groupe sur le secteur de la production lors de la 70^e réunion du Comité exécutif.

Point 6 de l'ordre du jour : Adoption du rapport

14. Le présent rapport a été émis durant la 69^e réunion du Comité exécutif.

Point 7 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

15. La réunion s'est terminée le jeudi 18 avril 2013.
